

COMMENT CONTRIBUER À UN PROJET D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ?

UNE DYNAMIQUE EN PLEIN ESSOR

De plus en plus de citoyens se mobilisent autour de projets de production d'électricité ou de chaleur à partir d'énergies renouvelables.

Les énergies renouvelables concernées



Éolien



Photovoltaïque



Biomasse



Méthanisation



Hydraulique

En France

235 projets à gouvernance locale
 en 2019 (125 à l'étude, 110 en fonctionnement)
23 900 citoyens impliqués
 en 2020 (56 M € investis)

1 000 projets avec crowdfunding entre
 2016 et 2019 (138 M € prêtés)

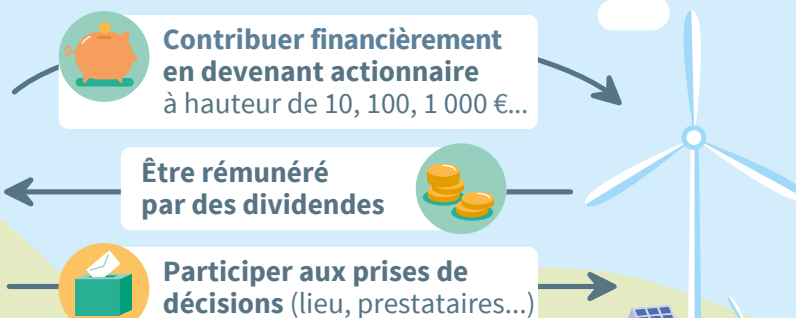
Au Danemark & en Allemagne

Déjà **50 % des capacités de production d'électricité renouvelables** installées entre 2000 et 2010 sont détenues par des citoyens

DEUX POSSIBILITÉS SELON SES MOYENS ET SES ENVIES

LE PROJET À GOUVERNANCE LOCALE

= S'investir dans le montage d'un projet d'énergie renouvelable



LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

= Prêter son argent pour un projet d'énergie renouvelable



Infos pratiques

Pour vous lancer dans un projet à gouvernance locale, contactez :

- votre réseau local energie-partagee.org/ouils/les-reseaux-regionaux
- l'Association Energie Partagée : energie-partagee.org
- l'Association des Centrales Villageoises centralesvillageoises.fr
- votre collectivité
- une coopérative locale

Pour contribuer à une campagne de financement participatif, des plateformes en ligne existent :

- wiseed.com
- lita.co
- lendopolis.com
- lendosphere.com
- enerfip.fr
- lumo-france.com...

DES BÉNÉFICES PARTAGÉS

1 Favoriser les énergies propres, produites localement, bien intégrées dans le territoire.

2 Réinvestir les bénéfices sur le territoire et soutenir la création d'emplois locaux non délocalisables (dans le cas des projets à gouvernance locale).

3 Mieux maîtriser l'énergie et favoriser l'autonomie énergétique du territoire.